

APPEL D'OFFRES PUBLIC

Municipalité de Pointe-Calumet

ENLÈVEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : Collecte, transport et valorisation des matières organiques, collectes et transports des matières recyclables et des ordures ménagères

PROJET : 2022-005

Les documents sont disponibles à compter du vendredi 5 août 2022, par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SÉAO) approuvé par le gouvernement pour l'application de la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., c. C-65.1) dont le site internet est le suivant : www.seao.ca.

Des soumissions sous enveloppes scellées portant l'inscription « Enlèvement des matières résiduelles 2022-2027 » et adressées à Madame Chantal Pilon, directrice générale, Municipalité de Pointe-Calumet, 300, avenue Basile-Routhier, Pointe-Calumet (Québec) J0N 1G0, seront reçues jusqu'à 11h, le 26 août 2022, pour le contrat d'enlèvement des matières résiduelles (collecte, transport et valorisation pour les matières organiques, collectes et transports pour les ordures ménagères et les matières recyclables).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à 11h01.

Chaque soumission sera accompagnée d'un cautionnement de soumission égal à au moins dix pour cent (10%) du montant soumissionné (taxes incluses) pour l'année 2022-2023, émis par une compagnie d'assurances ou une firme reconnue spécialisée dans l'émission de cautionnements. Cette garantie doit être valide pour la durée totale du contrat.

Pour toute question légale et de logistique relative au présent appel d'offres, les soumissionnaires doivent s'adresser uniquement à la responsable identifiée ci-après :

Mme Chantal Pilon, directrice générale

Téléphone : 450 473-5930, poste 222

Télécopieur : 450 473-6571

Courriel : c.pilon@pointe-calumet.ca

Pour toute question technique relative au présent appel d'offres, les soumissionnaires doivent s'adresser uniquement au responsable identifié ci-après :

M. Marc Jossart, directeur des travaux publics

Téléphone : 450 473-5930, poste 230

Télécopieur : 450 473-6571

Courriel : m.jossart@pointe-calumet.ca

La Municipalité de Pointe-Calumet ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Chantal Pilon
Directrice générale